

Sécurité de la vieillesse—Loi

La mesure à l'étude aujourd'hui traite en dernier ressort de la politique économique du programme des 6 et 5 p. 100. Toute personne le moins honnêtement constatera, en passant en revue l'économie et la politique des 6 et 5 p. 100, que cette mesure législative est destructive.

Le parti libéral n'a pas réussi à donner la moindre orientation aux Canadiens vers une éventuelle relance économique. Au contraire, il a imposé son programme des 6 et 5 p. 100 aux retraités, à ceux qui ont besoin des allocations familiales pour vivre et à d'autres membres de notre société qui ne peuvent pas faire face aux genres de restrictions que le gouvernement impose. S'il avait imposé les mêmes restrictions à Michael Pitfield, sa crédibilité serait peut-être meilleure aujourd'hui. A mon sens, le gouvernement libéral du Canada est sans doute l'un des groupes les plus mal vus dans le pays à l'heure actuelle. Il s'est discrédité par ses attaques ouvertes contre les pensionnés, les fonctionnaires retraités et ceux qui comptent sur le revenu des allocations familiales. Ce n'est absolument pas la voie à suivre pour favoriser la relance économique.

L'orateur qui m'a précédé a mentionné que si jamais cette session prenait fin, on pouvait espérer un nouveau budget et un discours du Trône. Il est étonnant que nous n'ayons entendu aucune suggestion constructive de la part du gouvernement depuis que nous sommes ici. Jusqu'à présent il n'a réussi qu'à provoquer des affrontements et à semer la confusion et la mesure que nous étudions a été conçue dans cette veine. J'espère que le gouvernement finira par concevoir des programmes avantageux pour notre pays et que nous aurons un nouveau discours du Trône de même qu'un nouveau budget. Il faut espérer que ce budget contiendra des mesures favorables aux personnes du troisième âge, des mesures qui ne lésent pas les pensionnés et les fonctionnaires à la retraite.

Il faut remonter bien loin avant de découvrir la dernière mesure proposée par le gouvernement en faveur des personnes âgées. A cette occasion, le gouvernement avait ajouté la modique somme de \$35 à la pension de base et les pensions devaient être relevées par le biais de l'indexation. Cependant, la présente mesure vient mettre en pièces le mécanisme fondé sur l'indexation. D'ailleurs ces \$35 n'étaient que de l'imposture. Au lieu de devoir examiner une mesure de ce genre, nous devrions plutôt étudier un programme d'aide aux personnes âgées.

Je trouve particulièrement déplaisant que le gouvernement ne tienne nullement compte de la diversité qui caractérise notre pays. On le voit bien dans les modalités du bill à l'étude. Les personnes âgées qui habitent les régions rurales comme celle que je représente, ont des frais extrêmement élevés. Les aliments, le logement et les transports et autres services sont particulièrement chers. Elles ont besoin de toute leur pension déjà très insuffisante. Elles se passeraient bien qu'on limite leur pension à 6 et 5 p. 100. En ce qui concerne les personnes âgées, le gouvernement se fonde sur des données tout à fait inexacts. Il faudrait plutôt songer à indexer les pensions à la montée du coût de la vie, du moins à accroître la pension de base.

Je voudrais maintenant parler du prix du logement pour les personnes âgées. Dans bien des localités, les vieillards ne peuvent se procurer de logements convenables. Les loyers coûtent généralement très cher. Les gouvernements provinciaux qui d'habitude sont chargés d'administrer les programmes relatifs aux personnes âgées, ont vu fondre leurs recettes si bien que les programmes de logement pour vieillards sont dans une impasse. Voilà pourquoi dans les petites localités comme Powell River, des centaines de vieillards ne peuvent trouver à se loger convenablement à un prix abordable. Voilà le genre de problème dont il faudrait s'occuper au lieu de songer à réduire l'indexation de leur pension. Il faudrait plutôt leur offrir de meilleurs services. Le gouvernement devrait aussi songer à compenser la montée du coût de la vie.

Les établissements de soins à moyen terme pour personnes âgées sont également dans un état lamentable. Nombreux sont les vieillards qui n'ont pas accès aux services de soins à moyen terme ou prolongés. Beaucoup d'établissements manquent de fonds et n'ont que des programmes restreints. On y met là les vieillards pour s'en débarrasser et ces centres sont dans bien des cas un spectacle affligeant. Et pourtant le gouvernement ne s'occupe nullement d'assurer aux personnes âgées ces services dont elles ont besoin. C'est le comble de l'hypocrisie.

Il faudrait songer à améliorer les installations de loisirs pour les personnes âgées au lieu de limiter l'augmentation de leurs pensions à 6 et 5 p. 100. Il faudrait prévoir dans la collectivité des services de loisirs et des infrastructures convenables pour leur permettre de profiter de leurs vieux jours au lieu d'avoir à s'inquiéter des mesures gouvernementales qui les guettent au prochain tournant.

La plupart de nos aînés peuvent difficilement se déplacer en raison de l'insuffisance des services de transports. Leur activité diminue et certains ne peuvent pas quitter la maison pour des raisons de santé. Il leur est donc impossible de prendre part avec leurs parents et amis à la vie de la collectivité. L'attitude du gouvernement, tant fédéral que provincial, à cet égard est absolument aberrante.

Enfin, toute cette question se ramène à des calculs politiques. Il y a trois partis à la Chambre. Les conservateurs ont bien montré à mon sens qu'ils frayaient avec les libéraux. Ils sont en faveur du programme de restrictions budgétaires. On ne demande pas aux grandes sociétés, comme Dome, Massey-Ferguson ou Chrysler, de vivre sur un moins grand pied, pas plus qu'à Ian Sinclair ou à la Banque royale du Canada. Ces deux partis, les conservateurs et les libéraux, ont porté leur choix sur les personnes âgées, les invitant à se serrer la ceinture et sans doute à l'enlever complètement pour mieux se la passer autour du cou. Il est temps de faire cesser ce jeu hypocrite.

Il est temps que les deux partis cessent de faire l'autruche et reconnaissent qu'on ne peut ménager à la fois la chèvre et le chou. Nous devons prendre position sur ce principe et veiller à ce que les personnes âgées bénéficient d'une aide adéquate. Cessons de pratiquer une politique suicidaire en appliquant les dispositions du programme des 6 et 5 p. 100, notamment aux personnes âgées, aux fonctionnaires retraités et à ceux qui cherchent à joindre les deux bouts avec les allocations familiales.